



Matelot

Société des traversiers du Québec

 Tadoussac, Québec

 1 Poste disponible

 Publié à l'externe le : 4 avril 2025

 Publié à l'interne le : 22 mai 2025

 Expire à l'externe le : 8 septembre 2026

 Expire à l'interne le : 8 septembre 2026

DESCRIPTION DU POSTE

N° de concours : 2026-3086-TAD

Travailler pour la Société des traversiers du Québec c'est rejoindre une équipe de plus de 750 personnes qui jour après jour travaillent avec **excellence, rigueur et passion** pour offrir à la population québécoise et aux visiteurs des **services de traversier fiables, sécuritaires et efficaces**.

À la STQ, tu pourras te **développer professionnellement, travailler à l'extérieur** et avoir accès à un **éventail d'avantages sociaux**.

Tu souhaites vivre ta passion du maritime dans la magnifique région de Tadoussac? Embarque avec nous!

Si tu n'as pas d'expérience dans le milieu maritime, ce n'est pas grave! Notre programme d'accueil et de formation interne te permettra d'approprier tes fonctions au sein du navire et d'obtenir les certifications nécessaires.

En tant que maillon essentiel du bon fonctionnement du navire, tes engagements sont ...

... de participer à l'opération du navire en effectuant principalement des manœuvres de largage, d'amarrage, de chargement et de déchargement des véhicules, en exécutant des travaux d'entretien sur le navire et en assurant la sécurité des passagers selon la Loi de la marine marchande du Canada. Tu effectues aussi des travaux ménagers légers. Dans le cadre de chaque poste, tu contribues au service à la clientèle en répondant aux diverses demandes des utilisateurs et en assurant la sécurité des passagers.

Tes conditions salariales et tes avantages seront...

- Rémunération globale moyenne de 58 000\$/année

* Taux horaire matelot (23.71\$ à 25.65\$) - Préposé.e à l'embarquement (22.68\$ à 24.20\$) - Préposé.e à l'entretien (22.02\$ à 23.14\$)

* Primes applicables sur taux horaire (soir 5%, nuit 11%, fin de semaine 12,5%, formateur 7%)

* Indemnité de 11,12% versée sur la paie pour tenir compte de certains avantages sociaux

- Possibilité de temps supplémentaire (non obligatoire)
- Horaire variable (jour, soir, nuit et fin de semaine)
- Hébergement fourni lors des périodes travaillées
- L'un des meilleurs régimes de retraite sur le marché (RREGOP) (cotisation employeur +/- 8.63%)
- Service de télémédecine 24h/24 7j/7
- Programme de santé et mieux-être (125\$/année remboursés pour des frais d'activités sportives)
- Formations et certifications payées (possibilité de développement de carrière comme officier et

	Type d'emploi
	Temporaire
	Quarts de travail :
	Jour , Nuit , Soir , Fin de semaine , Variable
	Heures de travail :
	40 h/sem .
	Emplacement
	Sur les lieux du travail
	Salaire :
	23,71 \$ - 25,65 \$ CAD Taux horaire
	Syndiqué :
	Oui

Documents requis

 CV

- même capitaine)
- Uniformes fournis

Tu possèdes...

- Une maîtrise de la langue française
- La capacité de travailler en équipe
- Des aptitudes pour le service à la clientèle

La Société des traversiers du Québec applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.

Prérequis

Compétences requises :

- ▶ Communications interpersonnelles ⓘ
- ▶ Savoir travailler en équipe ⓘ
- ▶ Rigueur ⓘ
- ▶ Contrôle de soi ⓘ
- ▶ Orientation vers la clientèle ⓘ
- ▶ Propension à la santé et à la sécurité au travail ⓘ

AVANTAGES



Stationnement sur place



Programme d'assurances collectives



Formations et certifications offertes



13 journées congés fériés



Banque de congé maladie



Vêtement de travail fournis selon la saison



Remboursement des frais d'activité physique



Régime de retraite du gouvernement (RREGOP)



Possibilité d'avancement de carrière



Programme d'aide aux employés (PAE)



Service de télémédecine 24h/24 et 7j/7



Possibilité d'hébergement fournis lors des périodes travaillées



Primes applicables (soir, nuit, fin de semaine, formateur)